

(logo) pqb.fr	Identification des dangers (titre)	PR 01 (codification)
(date)	1/3 (page x de y)	001 (révision)

# Identification des dangers

## 1 Objet / domaine d'application

- 1.1 Objet
- 1.2 Domaine d'application
- 1.3 Responsabilités

## 2 Généralités

- 2.1 Instructions et enregistrements
- 2.2 Définitions
- 2.3 Sources

## 3 Déroulement

- 3.1 Analyse
- 3.2 Méthode
- 3.3 Identification des dangers
- 3.4 Evaluation des risques
- 3.5 Classement des risques
- 3.6 Inspections
- 3.7 Conservation

## 1 Objet / domaine d'application

### 1.1 Objet

La présente procédure a pour objet de définir la méthode à suivre pour effectuer une identification des dangers, une évaluation des risques à partir de l'ensemble des activités, produits ou services de l'entreprise et déterminer les moyens de maîtrise et inspections applicables.

### 1.2 Domaine d'application

Cette procédure s'applique à l'ensemble des dangers lors de :

- l'analyse des dangers et risques
- l'état des lieux pendant la revue de direction
- l'introduction de nouveaux processus
- l'introduction de nouveaux produits
- l'introduction de nouvelles machines et nouveaux équipements
- modifications du système de management de la santé et de la sécurité au travail
- modifications de l'implantation de l'atelier
- l'introduction de nouvelles inspections

### 1.3 Responsabilités

Auteur / fonction	Vérfié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo) pgb.fr	Identification des dangers (titre)	PR 01 (codification)
(date)	2/3 (page x de y)	001 (révision)

Le responsable santé et sécurité a la responsabilité et l'autorité de veiller à la stricte application de cette procédure.

## 2 Généralités

### 2.1 Instructions et enregistrements

Liste des dangers (090101)  
 Critères d'évaluation (090102)  
 Questionnaire d'audit SMSST (PQBE33A03)  
 Document unique (PQBE18A05)

### 2.2 Définitions

**Accident** : événement non désiré causant la mort ou des dommages sur la santé ou l'environnement

**Danger** : situation pouvant conduire à un incident potentiel

**Incident** : événement qui peut entraîner une détérioration de la santé

**Prévention** : mesure(s) pour exclure ou réduire l'apparition d'un danger potentiel

**Protection** : mesure(s) pour réduire les conséquences d'un incident potentiel

**Risque** : probabilité d'apparition d'un danger potentiel

**Unité de travail** : d'un poste de travail à une situation de travail au sens large du terme

**SMSST** : système de management de la santé et de la sécurité au travail

### 2.3 Sources

Sources utilisées :

- [CNRS](#) (Centre National de la Recherche Scientifique)
- [Bossions-fute](#) (site animé bénévolement par des médecins du travail)
- [AC-clermont](#) (Académie Clermont Ferrand)
- Le document unique ([article R230-1 du code du travail](#))
- Le code du travail (<http://www.legifrance.gouv.fr>)
- Management du risque. Lignes directrices pour l'estimation des risques, [AFNOR](#), FD X 50-252. Février 2006

## 3 Déroulement

### 3.1 Analyse

La présente procédure permet d'identifier, de mettre en place et de tenir à jour la maîtrise des dangers et risques. Les exigences légales sont respectées (cf. "[Exigences légales](#)" et "[Document unique](#)"). L'implication de l'ensemble du personnel pour trouver et identifier les situations potentielles dangereuses permet d'obtenir des résultats très complets. Pour cela :

- les dangers sont identifiés
- les risques évalués (y compris les risques acceptables)
- les actions pour leur maîtrise sont mises en place (détermination des moyens de maîtrise)

Auteur / fonction	Vérfié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo) pqb.fr	Identification des dangers (titre)	PR 01 (codification)
(date)	3/3 (page x de y)	001 (révision)

Les facteurs humains (compétences et comportements) ne sont pas oubliés. Les activités des sous-traitants et visiteurs de l'entreprise sur les lieux de travail sont identifiés.

Sont prises en compte, pour tous les lieux de travail et toutes les installations associées, les activités :

- normales
- anormales (travaux, maintenance, délocalisation) et
- d'urgence (accidents, incendie)

Une méthodologie est choisie pour :

- prévoir et évaluer les dangers potentiels
- évaluer les risques qui peuvent être éliminés ou maîtrisés
- assurer une cohérence entre l'identification des risques et les objectifs de la politique santé et sécurité
- apporter des éléments d'entrée pour :
  - les exigences des nouveaux équipements
  - les besoins en formation
  - le développement des inspections

Exemples de sources et/ou situations de risques potentiels :

- incendie
- produits chimiques toxiques
- infections
- équipements électriques
- machines, outillages
- manutention
- chute de produits et/ou outillages
- bruit
- vibrations
- température

L'analyse permet d'identifier les dangers potentiels dans l'entreprise qui ont ou peuvent avoir des impacts sur la santé et la sécurité du personnel et mettre des plans d'actions ("[Programmes santé et sécurité](#)").

### 3.2 Méthode

Cette méthode passe par trois phases qui sont :

- l'identification des dangers liés à l'activité de l'entreprise
- l'évaluation des risques
- le classement des risques

Cette démarche permet de pouvoir ensuite sélectionner les facteurs d'impacts sur la santé et la sécurité devant faire l'objet d'un programme santé et sécurité.

Auteur / fonction	Vérfié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/